

MAGHREB CANADA EXPRESS

16^{ème} année, Vol. XVII, N° 5 www.maghreb-canada.ca Tél. : 514-576-9067 contact@elfouladi.com



9,99 \$

Abderrahman El Fouladi

De Boujniba à Montréal
Parcours du combattant d'un va-nu-pieds

Info : 514-576-9067 contact@elfouladi.com

**BESOIN D'UNE
HYPOTHÈQUE ?**
CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN
Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé
Cell.: 514 991-7738
Courriel : badra@mtgcentr.com
514-990-0391
10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3

Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque

**VISION
HYPOTHÈQUE**

**Votre publicité
sur cette
colonne**

Pour une grande
visibilité à un tout
petit prix.
Appeler au :
514-576-9067

ÉDITION DU MOIS DE MAI 2019

RAMADAN AU QUÉBEC ET VIVRE-ENSEMBLE



LES IFTARS DE LA CONCORDE

(Page 3)

**Donnez à votre enfant un
avantage sur le plan
scolaire et au-delà !**

Kumon aide à accélérer l'apprentissage des enfants
en mathématiques et en anglais, et ce, dans le cas des
enfants d'à peine 3 ans jusqu'au secondaire.

Centre de maths et d'anglais Kumon d'Anjou
7275 rue Sherbrooke E, local 10 (Place Versailles)
514-709-8805 • anjouqc@ikumon.com

KUMON

À LIRE ÉGALEMENT dans ce numéro

UN MOIS À MONTRÉAL

La gastronomie marocaine à l'honneur (Page 4)

UN MOIS AU CANADA

Cette "création" française du nom
de Laïcité (Page 5)

TRIBUNE LIBRE

Pourquoi les Algériens manifestent-ils
à Montréal ? (Page 11)

UN MOIS EN AFRIQUE

Comment F. Tshisekedi a-t-il réussi à asseoir
sa légitimité sans gouvernement ? (Page 12)

NOTRE PETIT VILLAGE LA TERRE

France : Le drame de Notre-Dame (Page 13)

**LE SPÉCIALISTE
DES VOYAGES
DE LA OMRA
ET DU HAJ**

Alger - Tunis - Casa Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

Tél. 514 381-1999

Titulaire d'un Permis du Québec

Toufic Sleiman
Propriétaire

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار



Il s'appelle Marcel

Son père était camionneur; Ses 3 frères l'étaient aussi !

A 14 ans, Marcel apprit à conduire avec un bloc de bois sur les pédales parce que ses jambes n'étaient pas encore assez longues. Peu de temps après, il dompta un camion de 5 tonnes en compagnie de son père. Depuis 40 ans, il a roulé en poids lourds au Canada et aux États-Unis dans toutes les conditions imaginables sans jamais faire un seul accident et sans jamais s'absenter pour cause de maladie.

Marcel, c'est l'étoile de l'entreprise de camionnage Transport qui l'embauche depuis 30 ans. L'homme, on le comprendra, est devenu presque une légende au sein de l'Association du camionnage du Québec qui lui a récemment décerné un hommage bien mérité.

Il les a toutes vues, les fameuses conditions de la route. Au fil des 3 millions de miles qu'il a franchis, il y a eu des moments où son chargement a commencé à osciller de droite à gauche sur une route verglacée. Il s'est trouvé au voisinage de tornades qui lui ont fait craindre de verser. Il a même failli être emporté par une avalanche, dans l'Ouest canadien. « La route était ensevelie et ça ne passait plus. On a été huit heures arrêté en attendant que ce soit déblayé », raconte-t-il. « Finalement, les gens ont ramassé des branches et se sont fait un feu au milieu du chemin pour se réchauffer. J'ai fait monter quelques personnes dans mon camion qui était chauffé par une génératrice, surtout des

enfants, pour éviter qu'ils aient froid. Ça aurait pu durer bien plus longtemps », raconte-t-il.

Ses yeux brillent lorsqu'il évoque ces souvenirs. L'homme aurait en effet pu développer une peur morbide de son métier à force de côtoyer de si près les risques de la route. Curieusement, ce n'est pas le cas du tout, « peut-être parce qu'il ne m'est rien arrivé à moi », propose-t-il en précisant qu'en contrepartie, il a été témoin de beaucoup d'accidents.

Marcel reconnaît que son métier n'a rien de facile. « Je partais souvent un mois de temps. Je revenais chez moi deux ou trois jours que déjà, on me demandait de reprendre la route », raconte-t-il. Son épouse a appris à ne pas s'en faire. « Je n'ai pas vu grandir mes enfants mais je les ai aimés malgré la distance », confie-t-il. Malgré tout, ce couple est toujours en amour, après 34 ans de mariage. Même s'ils ont eu deux enfants, « la route, c'est ma famille », souligne-t-il « *Pour moi, conduire des camions, c'est la liberté.* »

Natif de Berthier, Marcel a quitté l'entreprise de camionnage familiale parce que son père ne le payait que 170 \$ par semaine alors qu'il voulait au moins 200 \$. Il est allé voir ailleurs. Au fil des ans, ses autres employeurs lui ont confié des chargements qui donnent froid dans le dos, comme de l'essence ou des produits explosifs. « La loi nous obligeait à laisser traîner des bouts

de chaînes, derrière le camion, pour enlever l'électricité statique et parfois, ça faisait des étincelles. On aurait pu sauter. C'était la loi et je ne connaissais pas ça dans ce temps-là », dit-il.

Le camionneur raconte avoir conduit une grande variété de véhicules de transport. Sur certains modèles, pour changer de vitesse, « il fallait presque se coucher à terre. On perdait la vision pendant ce temps-là », dit-il. Fort heureusement, précise-t-il, c'était dans les années où il y avait pas mal moins de véhicules sur la route.

Les entreprises pour lesquelles il a travaillé, au cours de sa carrière, lui ont fait voir toutes les provinces canadiennes et tous les États américains à l'exception de l'Alaska et d'Hawaii.

La route a beaucoup changé, depuis 40 ans. Au début, l'interminable 401 qui mène à Toronto avait ses truck stop d'accoutumés, chacun y allait de ses propres histoires et les serveuses nous appelaient par nos prénoms ou par notre handle.

C'était dans le temps où il n'y avait pas de téléphone portable, mais où un camionneur pris au bord de la route recevait l'aide d'autres camionneurs. « On avait un CB, qui nous mettaient en communication les uns avec les autres », précise-t-il.

Marcel se souvient qu'il devait lui-même changer les pneus crevés sur son camion. «

C'est pesant et extrêmement difficile », dit-il en grimaçant.

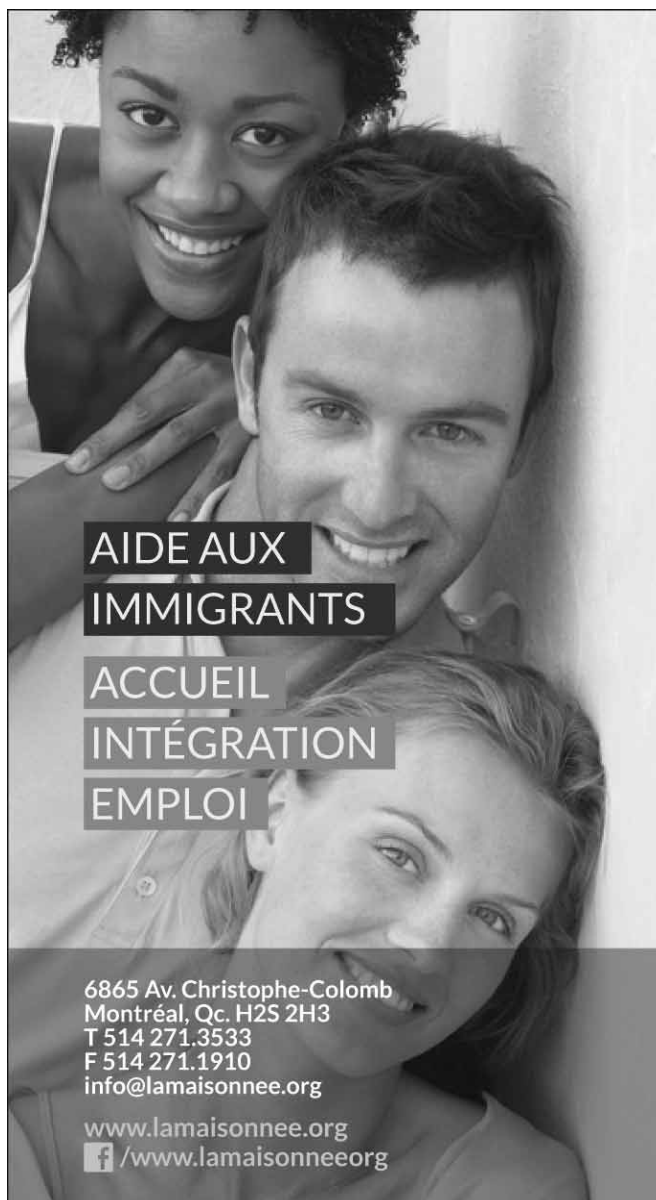
Comme si Marcel n'avait pas assez voyagé dans sa vie, il s'avoue mordu de voyages... en avion et à l'étranger. « J'en ai fait 52 », précise-t-il, assez fier de son bilan. « Ça me permet d'être avec mon épouse. On est encore en amour, nous autres. Ça ne fait que 38 ans qu'on se connaît. Elle a été tough d'attendre toutes ces années-là », tient-il à souligner.

Bien qu'il soit moins ému par les paysages, ça lui arrive d'arrêter voir un coucher de soleil ou d'être émerveillé par les aurores boréales en montant au lac St-Jean. Les plus beaux selon lui ont lieu en hiver. Traverser les Adirondacks l'automne, les lumières de New-York la nuit après une grosse pluie, s'endormir avec la statue de la liberté éclairée dans son pare-brise, Chicago le matin de bonne heure, Salt Lake city au pied des rocheuses et selon Marcel la ville qu'il aime le plus Washington.

Il dit ne pas être venu au monde pour être enfermé en dedans, que les routes ne vont jamais assez loin. Mais, selon Marcel, Être libre, ce n'est pas seulement ne rien posséder, c'est n'être possédé par rien.

Source:

Raymond Bureau



**AIDE AUX
IMMIGRANTS
ACCUEIL
INTÉGRATION
EMPLOI**

6865 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@lamaisonnee.org

www.lamaisonnee.org
f /www.lamaisonnee.org



**DES SERVICES GRATUITS
POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.**

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

Suivez-nous pour nos ateliers
d'emploi et autres activités
d'accueil et d'intégration



**NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
EN MATIÈRE D'IMMIGRATION**

**NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000
PERSONNES CHAQUE ANNÉE**



Ramadan et Vivre-Ensemble

Québec : Les iftars de la concorde



Par Abderrahman El Fouladi

Force est de constater que le train du vivre-ensemble est en train de dérailler. Force aussi est de constater que nos gesticulations communautaires de *rapprochement*, oh combien folkloriques

dans leur majorité, ont lamentablement échoué... Non ? Comment alors expliquer ce revirement spectaculaire d'un Québec qui, hier, nous accueillait à bras ouverts et qui, aujourd'hui, appuie le projet de loi 21 avec une écrasante majorité ! ?

Et ce ne seraient pas les élus provinciaux issus des minorités religieuses qui remettraient le train de la Concorde sur les rails; Du moins pas certains parmi eux qui se cacheraient ces derniers temps pour mieux caresser leur électorat pure-laine dans le bon sens du poil.

Et ce ne seraient pas non plus ces leaders communautaires autoproclamés qui, pires que certains *fkihs* des douars les plus reculés qui n'attendent que le ramadan pour s'en mettre plein les poches, qui vont le faire non plus !

Loin de nous l'idée voulant que les affaires doivent cesser tout au long du mois de ramadan. Cependant ces affaires devraient tout de même se faire tout en évitant de donner l'impression aux non initiés que *l'arnaque au rapprochement* fait partie de l'esprit de Ramadan !

Ceci dit, et souligné, le temps d'un *hirak* (mouvement spontané populaire) est venu pour aller vers l'Autre et saisir toutes les occasions permettant un contact public pour expliquer à l'Autre que nous ne sommes ni ennemis, ni même adversaires mais nous sommes juste des citoyens comme tout chacun; aspirant au vivre-en-paix et rêvant d'un avenir meilleur pour nos enfants.

D'où tout l'intérêt, à notre humble avis, de relancer cette initiative «Apportez votre soupe» durant ce mois de ramadan de cette année 2019.

Rappelons que cette initiative fut née suite à plusieurs séjours professionnels à Trinidad et Tobago, pays caribéen où cohabitent 3 religions et où l'État, au lieu de mettre ces religions sous le tapis en prétextant la séparation de la religion et de l'état, a préféré décréter que toutes les fêtes religieuses sont des fêtes nationales.

Et c'est à Trinidad que j'ai vu le musulman fêter le Divali, Noël, aller prier dans sa mosquée et ouvrir sa porte à ses voisins pour partager son iftar lors du mois de ramadan. Et... si ça marche dans certains pays, comme Trinidad, pourquoi pas ailleurs me suis-je dit. Et ce fut ainsi que je partageai ma première *harira* (soupe) avec des non-musulmans en Haïti, en 2016.

Et ce serait dans ce même esprit que quelques amis, qui tiennent à rester dans l'anonymat, avaient déjà organisé un iftar collectif pour quelques centaines d'étudiants à l'Université Concordia en 2017. En 2018, Ils assurèrent un souper complet à plus de 350 bénéficiaires du refuge '*La Maison du Père*' à Montréal. Et cette année, ils reviendront probablement à la charge.

Soyons nombreux à suivre leurs pas cette année pour dissiper ce malaise spécial crée par le projet de loi 21.

L'objectif principal de cette initiative est de s'inscrire dans un effort aussi bien individuel que collectif pour remettre ce train de la concorde sur les rails, et ce, en incitant tout chacun à devenir organisateur et acteur, ne serait-ce qu'en invitant son voisin non-musulman à partager son iftar.

Il est à souligner que cette initiative n'est nullement une tentative de justification. Il n'y a rien à justifier. Mais une volonté de partage car nous avons tant à partager !, Elle est aussi une opportunité de promouvoir l'esprit de Ramadan; le vrai ! Celui de *«donner sans rien attendre en retour»*, sinon une ouverture du coeur et une oreille attentive de notre interlocuteur.

Rappelons que cette initiative prône

d'organiser, tout au long du mois de ramadan, une série d'iftars collectifs où les musulmans sont appelés à apporter leur nourriture et leurs bols ou soupières dans des lieux aménagés à cette occasion : gymnases, salles communautaires ou sous-sols d'églises pour les partager avec leurs concitoyens des autres confessions ou sans appartenance religieuse, parler et communiquer avec eux, s'amuser, rire et mieux se connaître les uns les autres dans une ambiance conviviale et chaleureuse marquée par un air de spiritualité qui nous manque affreusement en ces temps-ci.

Les citoyens de confession musulmane fourniront la nourriture. Reste à trouver des toits sous lesquels partager tous ces délices culinaires d'outre-mer... dans des terrains "neutres", loin des mosquées qui, lorsqu'elles ne sont pas engorgées en ces temps-ci, risqueraient tout simplement de décourager les non-musulmans de se présenter. D'où la nécessité d'impliquer les élus et les villes pour apporter leur "grain de sel" à l'animation de ces activités.

Et quand on se réfère aux discours prononcés sur la Place Émilie Gamelin, à Montréal le 14 avril dernier lors de la manifestation '*Pour un Québec Inclusif*' contre le projet de loi 21, il y a des fortes chances d'avoir le soutien d'élus comme Lionel Perez, Anthony Housefather ou David Birnbaum pour généraliser ces iftars de la concorde.

Ce serait aussi là une occasion idoine pour l'implication des Centres culturels des pays d'origine installés dans les pays d'accueil : Les associations binationales, en partenariat avec ces centres, auraient de la «soupe dans la marmite» tout au long de ce mois de Ramadan.

Quant à votre serviteur, qui avais déjà goûté aux délices des iftars dans des pays multiculturels ou règne déjà la concorde, j'irais, cette année, faire perdurer cette tradition naissante en Océanie.

Joyeux Ramadan !

A. El Fouladi

© Une production

LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca
ou
www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE
PUBLICATION

Abderrahman EL FOULADI
contact@elfouladi.com
Tél: 514-576-9067

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067
contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)
Nasser Bensefia
(Canada)
Pr. Moha Ennaji
(Maroc)

ÉDITORIALISTE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.

Lu sur facebook le mois dernier :

Paradoxalement c'est dans le pays des droits de la femme que la femme va être la plus écrasée par le loi sur les signes religieux.

Je défie ceux qui gouvernent maintenant au gré des sondages, de partir sitôt que les sondages leur soient défavorables

Centre Culturel du Maroc à Montréal

La gastronomie marocaine à l'honneur, le 25 avril dernier, lors d'une soirée célébrant «Les saveurs du Maroc au Québec»

Organisé au centre Dar Al-Maghrib par le consulat du Royaume à Montréal, l'événement a été marqué par la présence de la ministre québécoise des Relations internationales et de la Francophonie, Nadine Girault, en tant qu'invitée d'honneur, au côté de l'ambassadeur du Maroc au Canada Souriya Otmani et d'une pléiade de personnalités du monde politique, culturel et de la société civile.

La soirée a été l'occasion de goûter aux saveurs du patrimoine culinaire du Royaume décliné dans sa pure tradition d'hospitalité et de convivialité, mais aussi une opportunité pour consolider les liens entre le Maroc et le Québec.

Dans une déclaration à la MAP, à cette occasion, la ministre québécoise s'est dit «très contente d'être l'invitée d'honneur de cette soirée», saluant le dynamisme dont fait montre la communauté marocaine au Canada sur la scène artistique, culturelle et économique.

Elle a saisi l'occasion pour annoncer sa première visite officielle au Maroc au mois de juin prochain à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires afin de promouvoir davantage les relations de coopération maroco-québécoises.

Cette visite s'inscrit aussi dans le cadre de la «vision Afrique» du Québec destinée à



De Gauche à droite : M. M. Jaafar Debbagh, Directeur de Dar Al Maghrib à Montréal, Mme Souriya Otmani, Ambassadeur de SM le Roi du Maroc au Canada, Mme Nadine Girault, Ministre des Relations internationales et de la Francophonie et Mme Habiba Zemmouri, Consule générale du Maroc à Montréal. (Photo : DR)

promouvoir le rôle de la province dans l'espace francophone en accordant une importance particulière à la jeunesse, au développement économique et à la langue française, indique-t-on. Au cours de cet événement de portée culturelle et touristique, l'ambassadeur du Royaume a fait l'éloge des vertus et des saveurs de la gastronomie marocaine ainsi que

la place de choix qu'elle occupe sur la scène internationale. «Cette cuisine extrêmement riche, variée et savoureuse n'est autre que l'alliée naturelle de l'hospitalité et de la générosité légendaire du peuple marocain», a-t-elle relevé.

«Les plats présentés lors de cette soirée confèrent à la cuisine marocaine le label très envié de deuxième meilleure cuisine au monde», a, en outre, souligné la diplomate. Citant le classement réalisé par le site britannique Worldsim Travel Blog en 2018, elle a fait savoir que la gastronomie marocaine arrive au premier rang dans le monde arabe et au 2e sur le plan international derrière la cuisine française. De son côté, la consule du Maroc à Montréal, Habiba Zemmouri, a fait savoir que cet événement «gastronomique» permet de mettre en valeur l'hospitalité marocaine qui fait partie intégrante de l'art de vivre marocain.

«C'est une composante du Label Maroc, instaurée comme une tradition héréditaire. Elle est ancrée dans les valeurs sociétales marocaines depuis des siècles», a-t-elle ajouté.

Habiba Zemmouri s'est félicitée, par ailleurs, du dynamisme des relations entre le Maroc et le Québec, soulignant que les deux parties ont su donner de la vigueur à leur coopération dans des secteurs clés comme l'éducation et l'enseignement supérieur, les énergies renouvelables, l'entrepreneuriat, la science et l'innovation, l'agroalimentaire et l'aéronautique.

Source : MAP

Recrutement par des entreprises québécoises au Maroc

Dans le cadre de la toute première mission de recrutement au Maroc organisée par le gouvernement du Québec, une vingtaine d'entreprises québécoises se sont rendues à Casablanca afin de recruter des travailleurs qualifiés et motivés à tenter l'aventure québécoise.

À l'instar des 20 éditions précédentes des Journées Québec à Paris, ces premières Journées Québec à Casablanca ont permis à des entreprises ayant de grands besoins de main-d'œuvre d'avoir accès à un bassin de candidatures de qualité. Ce sont plus de 300 postes qui étaient à pourvoir dans près d'une dizaine de secteurs d'activités, comme la soudure,

la santé, l'hôtellerie, les technologies de l'information et la restauration.

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) a organisé cette mission en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de l'Agence nationale d'emploi du Maroc ainsi qu'avec la participation de Québec international, Montréal international et la Société de développement économique de Drummondville. Le MIDI et ses partenaires ont accompagné les employeurs dans chacune des étapes de la démarche de recrutement de travailleurs temporaires, optimisant ainsi le succès de l'opération.

Faits saillants

Les Journées Québec à Casablanca sont les premières tenues à l'extérieur de l'Europe;

Les 22 employeurs québécois présents cherchaient à pourvoir 300 postes, correspondant à 74 offres d'emploi différentes situées dans plusieurs régions du Québec. Plus de 7 000 candidatures présélectionnées ont mené à plus de 900 entrevues d'embauche en deux jours, donnant accès aux employeurs à des candidats qualifiés et motivés prêts à tenter l'aventure québécoise.

Source : Communiqué du MIDI

Annnonce

Programme de colonies de vacances au profit des enfants marocains âgés de 9 à 11 ans

Il est porté à l'aimable attention des membres de la communauté marocaine installée au Canada que la Fondation Hassan II des Marocains Résidant à l'Étranger organise un séjour culturel à Kénitra, au profit des enfants marocains scolarisés, durant la période allant du 9 au 18 juillet 2019.

Le programme de séjour culturel de cette année comprendra des activités culturelles, artistiques et sportives.

Les candidats désirant participer aux colonies de cette année sont invités à remplir les conditions suivantes :

- être âgé entre 9 et 11 ans (la tranche d'âge éligible de participer aux colonies de vacances ne devra pas être en deçà de 9 ans ou au-delà de 11 ans au moment de l'inscription),
- avoir un bon niveau scolaire (relevé de notes à joindre),
- être apte physiquement (remplir la partie réservée au médecin de la famille),
- n'avoir jamais bénéficié de ce programme,
- Être immatriculé au Consulat Général à Montréal.

Il est à signaler que la date limite de dépôt des dossiers de candidature au Consulat est fixée au 20 mai 2019 et que le quota réservé à ce poste est de 10 enfants.

Pour plus d'informations, les parents des enfants intéressés par ce séjour culturel sont priés de bien vouloir consulter le site web de la Fondation Hassan II des Marocains Résidant à l'Étranger, via le lien électronique, ci-après:

www.fh2mre.ma

Source : Consulat général du Maroc à Montréal.

Point de vue

Cette "création" française du nom de Laïcité



Par Mustapha Bouhaddar

Interdire les signes religieux aux fonctionnaires en position d'autorité, c'est ce que prévoit le projet de loi déposé le 28 mars par le gouvernement québécois. Il prescrit aussi que les fonctionnaires exercent leur fonction à visage découvert. Majoritaire à l'Assemblée nationale du Québec, le parti nationaliste s'est engagé à faire adopter ce projet de loi au mois de juin. Toutefois, l'interdiction ne s'appliquera qu'aux nouveaux employés des services publics, les autres fonctionnaires conserveront leur droit tant qu'ils occupent la même fonction dans la même organisation.

Une création française

En France, la loi sur la laïcité de 1905, concernant la séparation des Eglises et de l'Etat stipule :

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. »

Et dans la loi Article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958 :

«La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. (...).»

Article 25 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires modifié par la loi du 20 avril 2016

«Le fonctionnaire exerce ses fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité. Dans l'exercice de ses fonctions, il est tenu à l'obligation de neutralité. Le fonctionnaire exerce ses fonctions dans le respect du principe de laïcité. A ce titre, il s'abstient notamment de manifester, dans l'exercice de ses fonctions, ses opinions religieuses.

Le fonctionnaire traite de façon égale toutes les personnes et respecte leur liberté de conscience et leur dignité.

Il appartient à tout chef de service de veiller au respect de ces principes dans les services placés sous son autorité. Tout chef de service peut préciser, après avis des représentants du personnel, les principes déontologiques applicables aux agents placés sous son autorité, en les adaptant aux missions du service. »

Si on examine bien ces lois, on se rend compte que la polémique sur le port du foulard jadis en France, n'était qu'un moyen pour certains politiciens véreux, comme Jean-François Copé entre autres, pour stigmatiser les françaises, et les français de religion musulmane. D'ailleurs ces politiciens pour la plu-

part, ont quitté la scène politique, à cause de leur implication dans le détournement de l'argent publique, la corruption et les pots de vin.

Pour nous, citoyens français, le Canada était un exemple de justice, de tolérance et de respect envers les étrangers. Et nous avons tous rêvé d'avoir un jour aux commandes de l'Etat, un certain Justin Trudeau.

Créer un problème là où il n'y en avait pas

Ce projet de loi avait dans un premier temps intégré des positions de compromis dans l'espoir justement d'amoindrir la controverse et les réactions négatives. Ainsi, il prévoyait le respect de ce que l'on appelle la "clause grand-père", autrement dit la clause de droits acquis. Ce qui va permettre par exemple à une enseignante qui porte le voile aujourd'hui de se soustraire à cette loi quand elle sera adoptée. On estime qu'environ 500 fonctionnaires se trouveraient dans cette situation.

Le projet de loi devait aussi soustraire les éducateurs et les éducatrices en service de garde, soit ceux et celles qui travaillent dans les crèches publiques. A noter également que les écoles privées de la province ne seront pas touchées par ces mesures d'interdiction.

Ces compromis représentent des incohérences dans la démarche du gouvernement : pourquoi tolérer un enseignant qui porte un signe religieux visible parce qu'il le portait avant l'adoption de la loi, alors que l'enseignant qui vient d'être embauché au sein d'une école ne le pourra pas ? Et pourquoi ne pas astreindre les éducateurs et éducatrices en service de garde, qui sont en contact

avec les tout-petits, à ces mesures ?

Personne n'est dupe, ce projet de loi stigmatise surtout les musulmanes qui portent le voile et toute la controverse entourant le port du voile refait rapidement surface.

C'est bel et bien une boîte de Pandore que le gouvernement québécois vient d'ouvrir, mais le Premier ministre François Legault semble déterminé à faire adopter cette loi, surtout qu'il dit avoir le soutien d'une majorité de la population pour que cette question de la laïcité de l'État québécois soit clarifiée une fois pour toutes.

Cette loi, n'a fait qu'accélérer les tensions sociales en vers les communautés en France, et cette dernière l'a payé très cher, au vue des attentats terroristes perpétrés en France entre 2012 et 2016.

La résistance du Québec contre cette loi

Les manifestants ont dénoncé le fait que le projet de loi allait brimer leurs droits religieux et qu'il vise surtout les femmes musulmanes qui portent le voile. « Pourquoi les femmes voilées n'ont pas le droit d'être dans le pouvoir ? Ça veut dire que ma femme ne peut pas être juge ? Pourquoi est-ce qu'elle ne pourrait pas être juge ? », s'est interrogé un manifestant. Et une femme portant le hidjab de renchérir : « On veut travailler. On cache nos cheveux, mais notre cerveau et nos idées sont mûrs ».

« La normalisation devient une trahison à l'évolution, si elle freine la progression et provoque une répression par la stigmatisation. » Serge Zeller.

Première consultation téléphonique gratuite

Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
info@benrouayene-avocat.com
http://www.benrouayene-avocat.com

Trois adresses

1384. boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal (Métro Fabre)
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)
383, Cartier Ouest, Laval H7N 2K5

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés
Cours jour, soir, fin de semaine.
Instruction en Français, Anglais ou Arabe

Deux succursales pour mieux vous servir!

6955, Bd Lacordère, suite 304
Saint-Léonard, (QC) H1T 2K5
Bus 32
Tél.: (514) 510-0880

3300, Bd Rosemont, suite 100
Montréal (QC) H1X 1K2
Bus : 67, 197 et 467
Tél.: (514) 729 6330



Nous louons les Voitures
(Automatiques / manuelles)
pour l'examen



Société

Débats autour du projet de loi 21 : La liberté masquée



Par Pr Fayrouz Fawzi,
Ph.D., Sociologue

Les débats sur le projet de loi sur la laïcité au Québec se caractérisent par une certaine obsession ontologique: «Il est temps de fixer des règles parce qu'au Québec, c'est comme ça qu'on vit», a affirmé François Legault. Il serait plus correct de penser en termes des interactions d'autres identités sociales et collectives, construites selon d'autres points de vue.

Chaque identité collective, même la plus faible et la plus ouverte, implique une exclusion de l'Autre sous certaines conditions sociales et économiques. Mais l'exclusion de l'Autre peut s'exprimer seulement, dans les collectivités hétérogènes, sur les niveaux des attitudes exprimés par des préjugés et des clichés. L'identité collective devient une identité fermée aux autres valeurs, au pluralisme des styles de vie, plus ethnocentrique.

Qu'en est-il quand le vivre ensemble

est de plus en plus mis à mal?

Quelles sont les conséquences quand le manque de liberté et la notion de diversité devient un enjeu idéologique et politique ?

Pourquoi ne pas accepter le multiculturalisme, réfléchir aux moyens juridiques afin l'inscrire dans un projet politique inclusif ?

Que devrions-nous réellement comprendre par le projet de loi sur la laïcité?

Mr François Legault doit comprendre que chaque culture représente un modèle, un tout cohérent dont le résultat se concrétiserait dans l'action des hommes.

C'est ainsi qu'il faut toujours qu'il y ait un lien rationnel entre l'objet de la loi et ses effets sur la liberté des gens. Il ne serait pas raisonnable de rechercher une identité globale. Il s'agit de comprendre que chaque groupe social s'appropriera ces référents de manière différenciée.

À cet égard, il y a un récit mémoriel qui habite le Sujet libre «Femmes musulmanes voilées», des passions éthiques qui s'expriment avec émotion à travers la prise de parole, une manière d'être, une allure générale, une tenue, une disposition d'esprit.

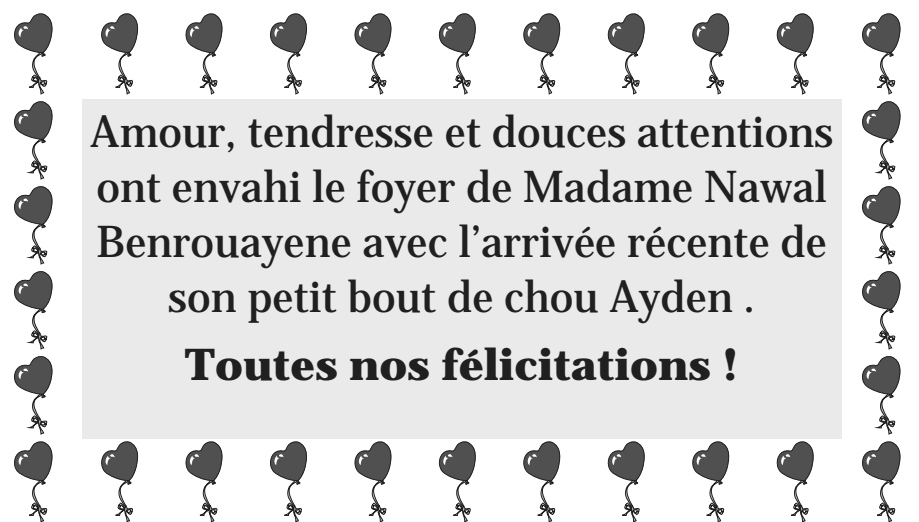
À titre d'exemple, les croyantes et croyants musulmans, comme tous autres individus, ne vivent pas en vase clos. Ils apportent des avantages significatifs sur le plan social, économique et démographique pour la société québécoise. Par conséquent, à l'égard des minorités immigrantes, le droit canadien, y compris le droit québécois, se montre nettement plus ouvert à l'expression individuelle des appartenances religieuses, et ce, même au sein de la sphère

publique, d'où le principe d'une laïcité inclusive.

Selon Statistiques Canada, seuls 9 % des Québécois ne font partie d'aucun mouvement religieux, comparativement à 22 % des autres Canadiens. La majorité des Québécois se déclarent donc chrétiens, et ce, même s'ils ne pratiquent pas la religion en réalité. Or, les partisans d'une laïcité radicale actuellement sont contre toute manifestation religieuse en public, estimant que la croyance religieuse relève de l'intimité de l'individu.

En ce sens, il faut tenir compte des rapports de l'âme humaine avec le sacré et en fonction duquel une communauté de croyants partage certains sacrements, rites ou un code moral. Je crois que nous pouvons comprendre notre problématique en adoptant une écoute mutuelle, sans affrontement ni propagande dans le but d'éviter en tous cas le processus le plus classique, d'une affirmation identitaire violente, et dont le risque est celui d'une forme de repli sur soi au lieu de créer une identité relationnelle et non une identité d'exclusion.

Il me semble nécessaire en effet



Amour, tendresse et douces attentions ont envahi le foyer de Madame Nawal Benrouayene avec l'arrivée récente de son petit bout de chou Ayden .
Toutes nos félicitations !



Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Calendrier du mois de Ramadan

Attention : Le début du Ramadan pourrait être décalé d'un jour

الجمعية الإسلامية لشمال منتريال
AMMN ASSOCIATION MUSULMANE DE MONTRÉAL-NORD

Horaires de prières du Mois de Ramadan 1440/2019

	Ramadan	Dates	Fajr	Sunrise	**Dhuhr	**Asr	Maghrib	Isha
Dim	1	05/5	04:00	05:38	12:52	04:50	08:05	09:43
Lun	2	06/5	03:59	05:36	12:52	04:50	08:06	09:45
Mar	3	07/5	03:57	05:35	12:51	04:51	08:08	09:46
Mer	4	08/5	03:55	05:34	12:51	04:51	08:09	09:48
Jeu	5	09/5	03:53	05:32	12:51	04:52	08:10	09:50
Ven	6	10/5	03:51	05:31	12:51	04:52	08:11	09:52
Sam	7	11/5	03:49	05:30	12:51	04:53	08:13	09:54
Dim	8	12/5	03:47	05:28	12:51	04:53	08:14	09:55
Lun	9	13/5	03:45	05:27	12:51	04:53	08:15	09:57
Mar	10	14/5	03:43	05:26	12:51	04:54	08:16	09:59
Mer	11	15/5	03:42	05:25	12:51	04:54	08:17	10:01
Jeu	12	16/5	03:40	05:24	12:51	04:55	08:19	10:03
Ven	13	17/5	03:38	05:22	12:51	04:55	08:20	10:04
Sam	14	18/5	03:36	05:21	12:51	04:55	08:21	10:06
Dim	15	19/5	03:35	05:20	12:51	04:56	08:22	10:08
Lun	16	20/5	03:33	05:19	12:51	04:56	08:23	10:10
Mar	17	21/5	03:31	05:18	12:51	04:57	08:24	10:11
Mer	18	22/5	03:30	05:17	12:51	04:57	08:25	10:13
Jeu	19	23/5	03:28	05:16	12:52	04:57	08:26	10:15
Ven	20	24/5	03:27	05:15	12:52	04:58	08:27	10:16
Sam	21	25/5	03:25	05:14	12:52	04:58	08:29	10:18
Dim	22	26/5	03:24	05:14	12:52	04:59	08:30	10:20
Lun	23	27/5	03:23	05:13	12:52	04:59	08:31	10:21
Mar	24	28/5	03:21	05:12	12:52	04:59	08:32	10:23
Mer	25	29/5	03:20	05:11	12:52	05:00	08:33	10:24
Jeu	26	30/5	03:19	05:11	12:52	05:00	08:33	10:26
Ven	27	31/5	03:17	05:10	12:52	05:00	08:34	10:27
Sam	28	01/6	03:16	05:09	12:53	05:01	08:35	10:29
Dim	29	02/6	03:15	05:09	12:53	05:01	08:36	10:30
Lun	30	03/6	03:14	05:08	12:53	05:01	08:37	10:31

* Prière d'appeler au 514-325-7322 pour le début et la fin de Ramadan

** Prenez note que pour la période du Ramadan, la prière de DHOR sera à 13h30, Salat al joumou3a à 13h15, ASR à 17h30

مركز النور الاجتماعي
CENTRE COMMUNAUTAIRE ANNOUR
Tél.: 514.295.9646

النشطة المعروضة
Nos Activités

MARDI
HIFD DE CORAN & MAWZIDA POUR FEMMES
13:30 H À 15:30 H

MERcredi
COURS DE TAEKWONDO
13:30 H À 15 H

JEUDI
ÉCOLE CORANIQUE POUR LES JEUNES 10 ANS À 13 ANS
17:30 H À 19:30 H

VENDREDI
ÉCOLE CORANIQUE POUR LES JEUNES 10 ANS À 13 ANS
17:30 H À 19:30 H

SAMEDI
ÉCOLE ARABE 09:30 H À 12:30 H
ÉCOLE CORANIQUE POUR LES JEUNES 10 ANS À 13 ANS 13:30 H À 15:30 H
COURS DE TAEKWONDO 14:30 H À 16:30 H

DIMANCHE
COURS D'ANGLAIS 10:00 H À 12:00 H
COURS DE COUTURE POUR FEMMES 10:00 H À 12:30 H
MAWZIDA POUR JEUNES FILLES 14:30 H À 16:30 H
MAWZIDA POUR JEUNES GARÇONS 14:30 H À 16:30 H

GARDERIE
ANNOUR
514-327-3975

CENTRALVAD INC.
Surveillance Audio/Video Intercom
Access. Aspirateur central
KAMEL TOUMBOUCHE
Président
68970, Avenue Louis-Dominique
Montréal (Québec) H1E 7H6
Tel: 514-214-5688
Fax: 514-494-0249
kamel@centralvad.com
RBQ # 8310-9660-26

4113, Jean Talon Est
St. Laurent, Tel: 514-321-0611
6199, Métropolitain Est
M. Beaudry, Tel: 514-244-8300
ELECTROTTEL
www.electrotel-inc.com

ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES DE TAEKWONDO
Me Abdel-Hak El-Sabbar, Sensei dan
Tel: 514-721-8173 http://www.ecotakwondo.com

LE JARDIN D'ÉTÉ
LES PLACES SONT LIMITÉES
Contacter nous par les inscriptions!

Restaurant T.G.V
Istanbul
SPECIALITÉS TURQUES
438-387-3990

Mécanique générale
Électricité - Injection
Diagnostic - Scan
Service de climatisation
Changement de pneus
Carrosserie - Peinture
Ces assurances
Voyage de court-voies
Remorquage
M. Brahim
514.245-7403
514.327-5404

الجمعية الإسلامية لمونتريال
AMMIN ASSOCIATION MUSULMANE DE MONTRÉAL-NORD
 10395, Avenue Pelletier, Montréal-Nord H1H 3R2 Tél.: 514.325.7322 www.ammin.ca

برنامج شهر رمضان المبارك

2019 / 1440

صلاة التراويح الشيخ احمد فخر العروسي
 امام وخطيب مسجد بن بوعبد
 مصطفى زقار
 اساذ علوم القرآن والتجويد في دار الورد.

في رحاب القرآن الشيخ احمد فخر العروسي و الشيخ مصطفى زقار
 يوم الجمعة والسبت بعد صلاة التراويح

تلقني مع الدكتور زين العابدين بلال فرج
 اساذ الدراسات الإسلامية جامعة الحسن الثاني بالمغرب

دورة علمية يوم الأربعاء بعد صلاة العصر. في مصطلح الحديث

دروس وخواص كل يوم بعد صلاة التراويح

دروس ومحاضرات تجويد وترتيل القرآن الكريم

يوم السبت 25 ماي بحضور جمع من القراء (بعد صلاة العصر).
 تم الدعوة عامة لإفطار الجماعي في المسجد

يوم السبت 01 يوليو (توزيع الجوائز على المشاركين)

إحياء ليلة القدر

أمسية قرآنية

مسابقة قرآنية



يقدم مسجد نور الإسلام وجبات الإفطار طيبة تنهر رمضان المبارك



DE GAUCHE À DROITE : RENÉE-CHANTAL BELINGA CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT, ABDELHAQ SARI CONSEILLER DE LA VILLE, CHRISTINE BLACK MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT, CHANTAL ROSSI CONSEILLÈRE DE LA VILLE, JEAN MARC POIRIER CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT

Les élus du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord vous souhaitent à tous un bon

Ramadan

Montréal-Nord
Montréal

TAEKWONDO

La symbiose entre le corps et l'esprit



ÉCOLE DES CHAMPIONS OLYMPIQUES

www.ecotaekwondo.com

Inscriptions en cours

ADMINISTRATION CENTRALE

514 721 8173



Concept: benthamaabularram@gmail.com



Toujours en expansion !

Nous recrutons des :

CHAUFFEURS CLASSE 1

Division internationale, interprovinciale, locale

Horaire selon vos disponibilités

Taux avantageux (nouveaux taux en mars 2019)

Formation rémunérée

Assurance collective (incluant dentaire)

Remboursement des cours



**Camions attitrés
Basé près de chez-vous**

CHAUFFEURS INTERNATIONAUX:

Boni de signature pouvant aller jusqu'à

7 000 \$

1-888-748-4213 / jobs@sgt.ca



Maroc-Québec

Le Maroc invité d'honneur du 5ème Salon de l'aérospatial de Montréal



Le coup d'envoi du Salon de l'aérospatial de Montréal a été donné le 16 avril dernier avec le Maroc comme invité d'honneur, lors d'une cérémonie en présence du ministre de l'Industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique, Moulay Hafid Elalamy.

Cette cérémonie a été marquée par la présence également du ministre canadien de l'Innovation, des sciences et du développement économique, Navdeep Singh Bains et d'une pléiade d'hommes politiques, de diplomates et de professionnels du secteur de l'aéronautique.

Dans une allocution à cette occasion, M. Elalamy s'est dit honoré de voir le Royaume invité d'honneur de cet événement international, soulignant l'importance de pro-

mouvoir la coopération bilatérale dans ce secteur en plein essor au Maroc.

"En quelques années, le Maroc s'est doté d'une plateforme relativement intéressante. Il compte aujourd'hui 16.700 emplois et 140 entreprises qui sont à la fois des grands donneurs d'ordre et des équipementiers", a déclaré le ministre.

Le secteur, a-t-il précisé, est structuré autour de plusieurs écosystèmes notamment de l'assemblage, de l'entretien-réparation & révision (MRO) et de l'activité ingénierie auxquels s'ajoutent deux nouveaux écosystèmes: les matériaux composites et les moteurs.

Le ministre a rappelé, à cet égard, l'implantation de constructeurs de taille importante, dont le Canadien Bombardier, mais aussi

Boeing et Airbus à travers sa filiale Stelia et son écosystème, soulignant que depuis 2005, le Royaume est devenu une destination "best cost".

"Pour pouvoir attirer un certain nombre d'entreprises et créer des écosystèmes au Maroc, nous avons cherché des

donneurs d'ordre qui ont constitué cette plateforme de commandes", a poursuivi M. Elalamy.

"Cette création de valeur partagée devrait aller bien au-delà du seuil actuel", a-t-il dit, relevant que l'objectif consiste à promouvoir les potentialités et rapprocher les entreprises marocaines et canadiennes pour qu'elles puissent ensemble conquérir de nouveaux marchés.

Au cours de sa visite au Canada, le ministre a eu des entretiens avec les représentants des donneurs d'ordre du secteur aéronautique, à l'instar de Boeing et Général Électrique (GE), en vue de développer des partenariats dans ce domaine.

Il a ainsi rencontré le nouveau président de Bombardier Aerostructures Engineering Services, Paul Sislian, le directeur de GE Aviation

Canada, Bill Mateer, l'ex-Premier ministre du Québec, en charge de la feuille de route aéronautique 2020-2025 au Québec, Jean Charest, le CEO de Arnprior Aerospace, Tom Melvin, et le ministre de l'Économie et de l'Innovation du Québec, Pierre Fitzgibbon.

M. Elalamy a également rencontré les membres de l'Association des compétences aéronautiques marocaines du Canada (Aeromac). Organisée du 15 au 18 avril, la Semaine internationale de l'aérospatiale est l'un des plus grands regroupements de l'industrie aérospatiale en Amérique du Nord. Ses initiateurs prévoient cette année plus de 1.300 participants, une centaine de conférenciers internationaux et plus de 1.400 rencontres B2B.

Source : MAP

Boulangerie Nour

Pain - Pâtisserie - Viennoiserie

Sandwich - Gâteaux orientaux
Gâteaux pour toutes occasions

1610 Ave. Dollard Lasalle
Montréal, Qc



Tél.: 514-658-1675






Maroc Canada Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Tribune libre

Pourquoi les Algériens manifestent-ils à Montréal ?



Par Nasser Bensefia



Cela semble impossible jusqu'à ce que ce soit fait.
» Nelson Mandela.

Jamais l'amour de la patrie ne s'éteint dans le cœur du peuple... La nature a posé des limites au malheur d'un peuple. Au-delà de ces limites, c'est la révolte.

La lutte et la révolte impliquent toujours une certaine quantité d'espérance, tandis que le désespoir est muet...Même sans espoir, la lutte est encore un espoir...

Beaucoup de mes collègues et ami(e)s Québécois(es) de toutes origines, me posent souvent des questions sur ce qui se passe en Algérie...Est-ce vraiment pertinent de faire de telles manifestations à Montréal ?

Ce qui se passe en Algérie depuis plus le 22 février est historique dans les annales des mouvements de protestations populaires et pacifiques.

La communauté algérienne installée à Montréal et dans les autres villes du Québec, même si elle se considère aussi canadienne et québécoise, est le prolongement de ce qui se passe en Algérie, et ce, pour diverses raisons :

- L'immigration algérienne est très récente, donc l'attachement avec la patrie natale est encore fort et présent, nous avons en Algérie : des parents, des ami(e)s d'enfance, des anciens collègues, des anciens voisins, des cousins, des cousines...etc.

- Notre guerre de libération est assez récente aussi, années 50-60, donc les souvenirs et les blessures sont encore frais et beaucoup d'acteurs et de témoins sont encore en vie.

- L'immigration algérienne au Québec, est le produit des dommages collatéraux et des conséquences dévastatrices de ce pouvoir qui l'a poussé à l'exil.

- Les immigrants algériens vivent plus un exil qu'une émigration. C'est presque contraints et forcés que nous avons quitté notre pays, avec promesse à nous-mêmes qu'on reviendra un jour inshallah, donc notre pays est toujours notre patrie.

La pression populaire et la lutte pour un changement pacifique ont besoin de tous les algériens et de toutes les algériennes. À titre d'exemple, la manifestation de la communauté algérienne, le dimanche 10 mars 2019, à -12 degré et en plein tempête hivernale a eu un écho en Algérie et avait "boosté"

l'élan révolutionnaire et la mobilisation des manifestations.

Nous avons gagné des petites batailles (annulation de la candidature pour un 5e mandat, démission du président sortant...), mais pas encore la "guerre".

Au-delà de l'aspect symbolique des manifestations organisées chaque dimanche, la diaspora algérienne au Québec et partout dans le monde, s'organise et participe activement à ce vent de fraîcheur de liberté qui souffle sur son pays natal.

Sans aucune prétention de parler au nom du peuple algérien, nous voulons cependant, parler AVEC le peuple algérien, avec nos frères et sœurs, car nous en faisons partie...Nous voulons reconquérir ensemble : la liberté, la dignité et la justice pour un lendemain meilleur pour nous et nos enfants.

Quand le PEUPLE scande, crie et demande YETNEHAW GA3 (ils dégagent tous), il ne vise pas que quelques membres de cette oligarchie.

YETNEHAW GA3, veut dire les 4 bandes (العصابات) qui sont :

- La bande de l'oligarchie de la présidence et ses sbires, mise en place par les "Bouteflika", et je cite, les 4 B, Ouyahia, Sellal et compagnie.
- La bande de l'état-major de l'ANP, et j'insiste que je ne parle pas de l'armée comme institution, je parle des généraux. Cette bande qui persiste à protéger ce système de "Mafia-Cratie", depuis l'indépendance.
- La bande de l'ex D.R.S, qui conti-

nue de manigancer ses scénarios machiavéliques, et ce, depuis plusieurs décennies et de jouer aux échecs sur le dos du PEUPLE.

- La bande de la mafia financière, et je cite, les Haddad, Tahkout, Mazouz, Kouninef...etc., que tout le monde sait comment cette bande d'escrocs a collecté sa fortune, avec la complicité et le parrainage des trois bandes citées ci-dessus.

Pendant 6 décennies, ces 4 bandes : (العصابات)

- Ont confisqué le pouvoir du PEUPLE et les libertés individuelles et collectives.
- Ont sponsorisé la médiocrité, le clanisme, la corruption et la fraude électorale.
- Ont volé le rêve du PEUPLE et de la jeunesse Algérienne, en poussant à l'exil plus de 850.000 cadres et en jetant dans la mer Méditerranée des milliers de jeunes "harragas" dans les embarcations de la honte.
- Ont ruiné nos systèmes de santé, de l'éducation et de la justice.
- Ont mis en faillite l'industrie et l'agriculture.
- Ont provoqué par leur incompetence et leur narcissisme, de l'injustice sociale et l'appauvrissement du peuple.

C'est une liste non exhaustive des dommages et torts engendrés par ces 4 bandes ... (العصابات) Mais le PEUPLE vaincra, et... YETNAHAW GA3.

Maghreb Canada Express est à la Recherche de Vendeurs et de Vendeuses de Publicité

Commission allant de 15% à 25%

Et vous toucherez la commission tant et aussi longtemps que votre client affiche sa Publicité au Journal ...

Écrire à : contact@elfouladi.com

République démocratique du Congo

3 mois après : comment Félix Tshisekedi a-t-il réussi à asseoir sa légitimité sans gouvernement ?



Par Isidore
KWANDJA

Élu sur la promesse du changement, de bâtir une nouvelle république respectueuse de la démocratie et des droits de la personne, de rendre le gouvernement plus responsable de ses actes, et de combattre la corruption et les malversations financières qui saignent l'économie à blanc et nuisent au développement et à l'amélioration des conditions de vie des populations congolaises, le Président Tshisekedi est pleinement conscient des défis auxquels il est confronté. C'est ainsi qu'il n'a pas attendu la formation du gouvernement pour se mettre résolument à l'œuvre afin d'honorer ses promesses électorales.

Mais la restauration de la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national est primordiale pour entreprendre la tâche cruciale de reconstruction du tissu socio-économique du pays. En campagne électorale, Félix Tshisekedi s'était engagé à ramener la paix et la stabilité en RDC et, spécialement, à mettre fin à l'insécurité qui persiste dans la partie Est qui subit les horreurs et les atrocités des guerres successives qui ont ravagé le pays pour le contrôle des ressources minérales et provoqué le massacre de plus de six millions de Congolais depuis plus de vingt ans.

Pour aborder et résoudre cette question complexe de l'insécurité chronique qui règne dans cette partie de la RDC, Félix Tshisekedi qui a fait ses premières armes, dans le cadre de son parti politique, dans la diplomatie internationale, a vite compris que pour lutter efficacement contre l'insécurité, il était important d'entreprendre des efforts au niveau tant national qu'international pour rétablir une paix durable dans son pays. Et que, le moyen le plus efficace de résoudre cette question de l'insécurité qui prévaut encore, est de négocier la paix et la réconciliation fondées sur la confiance mutuelle avec les voisins.

Dès sa prise de fonction, le Président Tshisekedi a exprimé son engagement à œuvrer en faveur d'une véritable réconciliation avec ses voisins. Il a sillonné les pays avoisinants : Angola, Congo Brazzaville, Kenya, Ethiopie,

Ouganda et Rwanda, pour rencontrer les hauts dirigeants de ces pays, discuter avec eux sur les perspectives de relations positives, le bon voisinage et la coopération transfrontalière qui était absente par le passé, afin de s'attaquer notamment aux causes profondes de l'insécurité dans les pays de la sous-région des Grands Lacs africains.

Pour son premier déplacement officiel en dehors de l'Afrique, le Président Tshisekedi a choisi les États-Unis d'Amérique pour diverses raisons, comme il l'a expliqué lors d'une rencontre qui s'est déroulée dans une ambiance très cordiale avec les ressortissants congolais d'Amérique du Nord à Washington DC. En effet, pour ceux qui connaissent la genèse des conflits armés à l'Est de la RDC, ils savent bien que le soutien des États-Unis sur les plans diplomatique, politique, financier et en matériel militaire, représente un atout considérable et a pour conséquence la redistribution des cartes d'influences dans la sous-région et, in fine, de parvenir au rétablissement de la paix et de la stabilité dans ce pays.

Le Président Tshisekedi était allé proposer aux États-Unis un partenariat privilégié pour attirer les investissements privés américains afin d'accélérer la croissance économique dans son pays. Il compte aussi sur des investissements de tous ceux qui, à travers le monde, veulent établir un partenariat gagnant-gagnant avec son pays.

Jusqu'à maintenant, les premiers pas semblent très encourageants et vont dans la bonne direction. Le Président Tshisekedi, même sans gouvernement, sans se doter d'un budget approprié, s'est empressé à poser des gestes symboliques forts et mieux ciblés pour répondre aux besoins prioritaires urgents du pays, à savoir la reconstruction des infrastructures routières, l'approvisionnement en électricité et en eau potable, dans le but de soulager sa population. Toutes ces mesures ont été bien accueillies par la population congolaise.

Une chose est sûre, en 100 jours seulement, Félix Tshisekedi a démontré qu'il est capable de faire mieux que son prédécesseur, juste en termes des engagements réels de ressources et de volonté politique. De plus, il a démontré sa volonté de donner un nouveau souffle aux relations de bon voisinage, de retrouver la place qu'occupait naguère son pays en Afrique et de parler d'une voix rassurante au reste du

monde.

Félix Tshisekedi s'est engagé à remettre la RDC sur la voie de la prospérité économique, en veillant notamment à une gestion saine et rigoureuse des finances publiques. En effet, le scandale qui a éclaté lors de l'élection de Sénateurs et Gouverneurs de province démontre que son engagement de lutter contre la corruption endémique qui gangrène le pays a eu un écho favorable auprès de la population congolaise qui désapprouve fortement de telles

exagération que pour ses 100 premiers jours, il a passé le test d'acceptabilité sociale.

Il est maintenant temps que le Président Tshisekedi presse ses alliés du Front commun pour le Congo (FCC) pour que le pays se dote rapidement d'un gouvernement. Un bon gouvernement, efficace, qui sait gérer les finances publiques en bon père de famille et qui se consacre à lutter contre la corruption pour maximiser les recettes de l'État, essentielles à la relance du



Photo : DR

pratiques. Cette bataille demeure essentielle et prend tout son sens en cela qu'elle va contribuer à endiguer un phénomène croissant qui s'est largement répandu dans l'appareil de l'État congolais.

Félix Tshisekedi multiplie des gestes qui démontrent de sa volonté de rupture avec les pratiques malsaines du régime précédent. Il a redonné confiance aux Congolais en lançant des signaux clairs, qu'avec un peu plus de volonté politique, on peut parvenir à résoudre les problèmes qui entravent le développement de la RDC.

Après quelques soubresauts provoqués par sa victoire contestée par son challenger, Félix Tshisekedi a réussi à asseoir sa légitimité et à l'assurer de la confiance et de l'adhésion de ses concitoyens et de la communauté internationale. On peut donc dire sans

pays sur la voie de la prospérité économique.

Bien que les partis qui avaient soutenu la candidature de Félix Tshisekedi soient minoritaires au Sénat et dans les Assemblées provinciales et nationale, en acceptant tout de même de faire une coalition avec d'autres partis dont les priorités sont différentes de tiennes et surtout qui ne partagent pas tous la même vision de l'avenir du pays, le Président Tshisekedi doit être conscient qu'il sera le premier comptable des actions du gouvernement auprès des Congolais. Il a le devoir et la responsabilité de jouer un rôle de premier plan, en établissant des lignes directrices claires et en fixant le cap pour les cinq années à venir, à la lumière de sa vision, pour orienter la marche à suivre par son gouvernement, s'il veut réussir son mandat présidentiel.

Charité business

France : Le drame de Notre-Dame



Par Mustapha Bouhaddar

Le livre de Victor Hugo « Notre Dame de Paris » a connu un record de vente sans précédent, au point que la célèbre Edition Gallimard a décidé d'imprimer des milliers d'exemplaires en livre de poche.

Nous avons connu un cas similaire après les attentats terroristes islamistes à Paris, le livre de l'écrivain américain Ernest Hemingway « Paris est une fête » s'est arraché à des milliers d'exemplaires.

Victor Hugo qui a passé sa vie à défendre la cause des pauvres dans ses écrits aurait sans doute souhaité que les dons qui affluent pour la reconstruction de « Notre Dame de Paris » aillent aux misérables, aux sans-abris ou aux réfugiés de l'Aquarius.

Générosité financée par le contribuable !

Comme on peut le lire dans le « Sud-Ouest » juste après l'incendie : « Aucun des communiqués des bien-faiteurs ne mentionnait que leur générosité serait en grande partie financée par les contribuables. Depuis une loi votée en 2003, à l'initiative de l'ancien ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon, le mécénat d'entreprise bénéficie d'avantages fiscaux : 60% des sommes versées sont déductibles de l'impôt sur les sociétés. Un système sans équivalent en Europe. Le musée d'art contemporain édifié par la fondation Louis-Vuitton (LVMH) à Paris a ainsi coûté la bagatelle de 500 millions d'euros aux finances publiques... »

En effet, tandis que les dons pour la rénovation de Notre-Dame de Paris devraient atteindre le milliard d'euros dans la journée, certaines personnalités de gauche pointent du doigt un manque de solidarité sur les questions sociales.

En France, il y a de la pauvreté, mais aussi une minorité de riches qui ne payent presque pas d'impôts, et qui d'un claquement de doigt débloquent des millions d'euros pour Notre Dame de Paris.

Il y a la famille Pinault qui face à la polémique a renoncé à la déduction fiscale. Bernard Arnault, qui a également annoncé que les dons de sa famille et du groupe LVMH ne seraient pas défiscalisés, a déclaré : « C'est assez consternant de voir qu'en France, on se fait critiquer même quand on fait une œuvre d'intérêt général. Dans beaucoup d'autres pays, on se serait plutôt félicité. Dieu y reconnaîtra-t-il les siens ? »

Les Gilets jaunes

Contrairement à ce que font croire les grands médias, les Gilets jaunes ont bien rendu hommage à Notre-Dame. Ce qu'ils dénoncent en revanche c'est bien l'opération d'instrumentalisation de l'incendie de Notre-Dame menée conjointement par le gouvernement et le grand patronat.

Pour la macronie, toutes les occasions sont bonnes pour tenter d'éteindre la mobilisation des Gilets jaunes qui persiste et s'ancre depuis maintenant 5 mois. Après les attentats de Strasbourg, la répression, la propagande « anticasseurs », le gouvernement a tenté cette semaine d'instrumentaliser l'incendie de Notre-Dame pour imposer aux Gilets jaunes une trêve politique les dissuadant d'aller manifester. Avec en-

tre autres la rhétorique de l'union nationale et du deuil national. Apuyé par les médias, qui n'ont pas hésité, comme France Info, a titré : « Les Gilets jaunes doivent-ils renoncer à leurs 23ème journée après l'incendie ? » et toutes autres phrases de ce genre.

Paradoxalement, la famille Arnault, Pinault ou Betancourt, qui ont tenté de faire preuve d'un élan de solidarité, licencient des milliers de salariés au nom justement d'un soi-disant manque de bénéfices et d'argent dans les caisses... Dans une période de profonde crise sociale, que le mouvement des Gilets jaunes exprime, l'opération donation opérée par ces grandes fortunes du patronat était une manière de se faire une bonne publicité en apparaissant comme œuvrant pour l'intérêt général.

Comme on peut le lire dans certains médias, cette opération, ratée, du patronat, n'a pas permis de réduire la fracture existante ces fortunes et les millions de personnes qui, de plus en plus précarisées, triment au quotidien pour s'en sortir. Bien au contraire, elle a cristallisé une nouvelle fois les inégalités sociales criantes et est revenu remettre en cause les discours visant à justifier les politiques antisociales et austéritaires par la crise économique, en montrant une nouvelle fois que de l'argent il y en a bel et bien : dans les poches du patronat et des classes dominantes.

Tout pour Notre Dame, rien pour les misérables

Je suis indigné par ce déferlement de dons pour reconstruire Notre Dame De Paris. Les pierres, le tourisme, la gloire, seraient-ils devenus plus importants que les hommes et

les femmes ? Que faisons-nous pour sauver les migrants de la noyade, pour accueillir l'étranger sans toit chez nous, pour donner un logement décent à toutes et tous, soutenir les agriculteurs et les habitants du monde rural qui vivent dans la précarité ? L'humain serait-il moins important que de la pierre ?

C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches, disait Victor Hugo. Et comme on peut le lire dans le livre du prix Nobel Français en économie, Thomas Piketty « Le capital au XXIe siècle » :

« Dans toutes les civilisations, le fait que le détenteur du capital obtienne sans travailler une part substantielle du revenu national et que le taux de rendement du capital soit généralement d'au moins 4 %-5 % par an a suscité des réactions violentes, souvent indignées, et des réponses politiques de diverses natures. L'une des plus répandues est l'interdiction de l'usure, que l'on retrouve sous différentes formes dans la plupart des religions, en particulier dans le christianisme et l'islam.

Les philosophes grecs étaient également très partagés sur l'intérêt, qui conduit à un enrichissement potentiellement infini, puisque le temps ne cesse jamais de s'écouler. C'est ce risque d'illimitation que pointe avec insistance Aristote lorsqu'il souligne que le mot « intérêt » en grec (tocos) veut dire « enfant ». Pour le philosophe, l'argent ne doit pas engendrer l'argent. Dans un monde de croissance faible, voire infinitésimale, où la population comme la production sont quasiment les mêmes d'une génération sur l'autre, ce risque d'illimitation semble particulièrement destructeur. »



Maroc

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canad.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Société

À la découverte de l'histoire du Syndicalisme canadien et québécois



Par Nasser Bensefia

Je me suis toujours posé des questionnements sur le ou les origines du mouvement syndical, à quand remonte la première opération césarienne qui a vu naître le mouvement syndical, dans quel contexte historique et sociopolitique...?

Je partage avec vous les résultats de mes recherches et je vous invite à un voyage dans le temps sur les traces de l'histoire du mouvement syndical canadien et québécois.

La naissance

Le syndicalisme ouvrier moderne est né, tout comme le socialisme, avec le capitalisme. Au début du 19^e siècle, les ouvriers anglais protestaient violemment contre l'introduction du machinisme et de l'outillage moderne dans les ateliers. Cette résistance contre les effets et non les causes de leurs misères montra vite ses limites. Guidé par la théorie du socialisme utopique, ces ouvriers en tant que classe se mirent en action pour exiger la légalisation du fait syndical afin de défendre leurs intérêts moraux et matériels. La chose fut obtenue par le vote d'une loi au Parlement anglais en 1824.

Faits saillants du syndicalisme canadien

1872 : La lutte pour une semaine de travail plus courte :

Les imprimeurs de Toronto, ont débrayé le 25 mars 1872, et ce, suite au refus des employeurs d'accorder aux

travailleurs la journée de travail de neuf heures (ils travaillaient au moins dix heures ou plus par jour).

Les éditeurs ont engagé du personnel de remplacement, mais les grévistes ont gagné l'appui de nombreux autres travailleurs et travailleuses de Toronto.

Le résultat a été qu'une foule de 10 000 partisans s'est massée dans Queen's Park le 15 avril 1872. À l'époque, l'activité syndicale était criminelle et George Brown, éditeur du Toronto Globe, a fait arrêter le comité de grève pour conspiration criminelle le lendemain du rassemblement. La collectivité a protesté pour appuyer les personnes arrêtées.

Le 18 avril 1872, le Premier ministre John A. Macdonald – qui n'était pas un ami de l'éditeur et homme politique réformiste George Brown – a fait adopter la Loi sur les syndicats ouvriers, qui légalisait et protégeait les syndicats.

La grève des imprimeurs de Toronto a donné naissance au mouvement pour la journée de neuf heures. Elle a conduit à des célébrations annuelles de la fête du Travail qui se poursuivent de nos jours dans les différentes collectivités du Canada.

1919 : La grève générale de Winnipeg.

Pendant l'année 1919, les soldats rentrant au Canada après la Première Guerre mondiale y trouvaient des taux de chômage et d'inflation élevés.

Ils n'arrivaient pas à reprendre leurs emplois et les tensions sociales étaient fortes.

À 11 h le 15 mai 1919, les travailleurs débraient et défilent dans les rues de Winnipeg dans le cadre d'une des manifestations ouvrières les plus importantes qui ait eu lieu au Canada. Les grévistes viennent du secteur public comme du secteur privé et varient des travailleuses du vêtement aux policiers. Le 21 juin 1919, des membres de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-ouest et des fiers-à-bras engagés foncent à cheval et ouvrent le feu sur une foule de milliers de travailleurs et travailleuses, tuant deux personnes et blessant d'innombrables autres.

Le tristement célèbre «samedi sanglant» marque la fin de la grève.

La naissance de l'assurance-chômage

Au cours de la crise économique de 1929 à 1939, les jeunes hommes en

chômage devaient travailler pour une rémunération dérisoire dans des camps créés par le gouvernement fédéral à des endroits isolés.

Revendiquant un salaire suffisant pour vivre, les travailleurs de Vancouver ont quitté les camps, déclenchant une grève. Après deux mois de grève, puisque personne ne répondait à leur revendication, ils se sont mis en route pour Ottawa, en train et à pied, dans le cadre de ce qu'on a appelé la marche sur Ottawa.

Cette grève et cette marche épiques ont marqué le cœur et l'esprit de la population canadienne et donné naissance à l'assurance-chômage en 1940.

Le Canada était le dernier grand pays occidental à instaurer un régime d'assurance-chômage.

Aujourd'hui, nous appelons ce régime l'assurance-emploi (AE). Des recherches ont indiqué que l'AE a été le stabilisateur économique le plus important au cours des trois récessions les plus récentes.

1945 : La grève chez Ford à Windsor.

En 1945, Ford employait dans son complexe de Windsor 14000 travailleurs de l'automobile, ce qui en faisait le lieu de travail le plus grand du Canada. Les temps étaient durs. La production du temps de guerre ralentissait, et de nombreuses entreprises, dont Ford, voulaient neutraliser certains des gains acquis par les syndicats pour les travailleurs depuis la Crise. Les cotisations syndicales étaient encore facultatives, ce qui veut dire que la section locale 200 des Travailleurs unis de l'automobile devait accomplir la tâche presque impossible de percevoir des cotisations de 14 000 membres chaque mois. Le syndicat devait obtenir plus de sécurité s'il voulait survivre et protéger les acquis qu'il avait gagnés pour ses membres.

Ford a annoncé la mise à pied de 1 500 travailleurs. Les négociations ont échoué sur la revendication par le syndicat de l'adhésion obligatoire au syndicat et de la retenue automatique des cotisations sur le salaire et de leur transfert au syndicat, ce à quoi Ford avait consenti dans une autre usine. Les travailleurs réclamaient en outre deux semaines de congés annuels payés.

C'est alors que Paul Martin le père, ministre fédéral, est intervenu en personne pour tenter de relancer les né-

gociations. Une entente de principe, fondée sur la proposition de soumettre toutes les questions de sécurité syndicale à l'arbitrage obligatoire qui avait été présentée par le syndicat avant le début de la grève, a été rejetée par les membres désormais militants de la section locale. Les travailleurs n'ont consenti à rentrer au travail qu'une fois que M. Martin a assuré au syndicat qu'il nommerait un arbitre « sympathique ». Cela a permis de conclure une entente.

Le 9 décembre, après 99 jours de piquetage, les travailleurs ont voté en faveur du retour au travail.

La décision Rand – tous ceux qui bénéficient des avantages des syndicats devraient payer des cotisations.

Six semaines après le retour au travail des grévistes de Ford, l'arbitre Ivan Rand, juge de la Cour suprême, a rendu sa sentence qui rejetait l'adhésion syndicale obligatoire mais approuvait le précompte automatique des cotisations.

Sa décision était fondée sur le principe selon lequel toutes les personnes qui travaillent dans un même lieu devraient cotiser au syndicat puisqu'elles bénéficient des avantages de celui-ci.

Le juge Rand croyait que le précompte des cotisations favoriserait la paix sociale et l'instauration de relations de travail harmonieuses au Canada.

Par suite de la sentence Rand et de décisions subséquentes des tribunaux, le précompte des cotisations peut être assujéti à la convention collective à la demande du syndicat dans la plupart des provinces selon ce qu'on en est venu à appeler « la formule Rand ».

1965 : Les fonctionnaires obtiennent le droit de négocier collectivement.

Grâce aux syndicats, le personnel du secteur public du Canada a une rémunération, des avantages sociaux et des pensions acceptables. Cependant, il a fallu qu'il lutte pour les obtenir.

En 1965, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes revendiquait le droit de négocier collectivement, le droit de grève, des taux de rémunération plus élevés et une meilleure gestion. Il a contesté les politiques gouvernementales et déclenché une grève illégale dans l'ensemble du

À Suivre : Page 15

Société

À la découverte de l'histoire du Syndicalisme canadien et québécois

Suite de la page 14

une grève illégale dans l'ensemble du pays.

Cette grève est passée à l'histoire comme ayant été une des grèves sauvages les plus importantes qui aient eu lieu au Canada. Elle a duré deux semaines et s'est soldée par l'attribution de droits de négociation collective à tous les membres du personnel de la fonction publique, bien que certains travailleurs, comme par exemple les membres de la GRC et des Forces canadiennes, aient été exclus.

Le droit à la sécurité au travail

Le 17 mars 1960, cinq travailleurs immigrants italiens – Pasquale Allegranza, Giovanni Battista Carriglio, Giovanni Fusillo et Alessandro et Guido Mantella – sont descendus 35 pieds sous terre afin de poursuivre leurs travaux dans un tunnel à Hogg's Hollow, sous la rivière Don, près du chemin Old York Mills et de la rue Yonge à Toronto.

Le tunnel avait un diamètre d'à peine six pieds et les hommes devaient ramper sous une conduite d'eau principale d'un diamètre de 36 pouces parcourant le centre du tunnel pour se croiser. Ils n'avaient pas reçu de casques protecteurs ni de torche électrique.

Quand l'incendie s'est déclaré, ils étaient emprisonnés, incapables de voir par où ils pouvaient sortir et avaient de toute façon la voie barrée par des câbles fumants d'un côté et un mur de soutènement en ciment de l'autre. Pris de panique, les secouristes ont fermé l'arrivée d'air du tunnel, causant un effondrement. En l'absence de compression, les travailleurs ont subi le calvaire causé par le déplacement de bulles d'azote dans le sang.

Puisque le fond du tunnel n'avait pas été dûment scellé avec du ciment, quand on a fini par injecter de l'eau dans le tunnel pour éteindre le feu, un torrent de boue a enseveli les hommes vivants. Ils sont morts d'asphyxie par l'oxyde de carbone et de suffocation par inhalation de fumée, de sable et d'eau.

La tragédie a été un catalyseur de réforme en matière de santé et de sécurité au travail. Les syndicats ont dirigé la lutte destinée à voir à ce que le gouvernement de l'Ontario prenne au sérieux la santé et la sécurité au

travail qui a donné lieu à l'adoption de la loi sur la sécurité industrielle.

Cette loi a constitué la base du Code canadien du travail (sécurité) adopté plus tard au cours de la même décennie. Celui-ci englobait des lois et des règlements protégeant la sécurité des travailleurs et travailleuses au Canada.

Les prestations parentales et de maternité

Au début des années 1960, à peine plus de 30 % des femmes de 20 à 30 ans participaient à la population active au Canada. À la fin des années 1970, la proportion avait doublé, dépassant légèrement 60 %. Plus de 70 % des jeunes femmes avaient un emploi rémunéré en 2012 et 70 % des mères d'enfants de moins de cinq ans en ont un actuellement.

Le mouvement syndical a fait des efforts pour rendre les congés de maternité plus accessibles non seulement en incitant à la modification de la législation mais aussi en négociant de meilleurs congés de maternité payés pour ses membres. Et il ne s'est pas arrêté là. Dès 1979, le Front commun du Québec, qui comprenait les travailleurs et travailleuses du secteur public, de l'éducation et de la santé, a négocié un congé de maternité entièrement payé de 20 semaines, 10 semaines de congé d'adoption et cinq journées de congé de paternité. En 1981, après une grève de 42 jours, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes a obtenu un congé de maternité payé de 17 semaines pour les travailleuses des postes de l'ensemble du Canada. Le concept des congés de maternité payés plus longs que ceux que permettaient les prestations d'assurance-chômage n'a pas tardé à se répandre dans tout le pays.

Histoire du syndicalisme au Québec

XXIe siècle :

Les premiers syndicats qui apparaissent au début du XIXe siècle parmi certains groupes d'ouvriers de métier sont faibles, sans lien entre eux et éphémères. Mais à trois reprises, les syndicats montréalais tentent de se regrouper en association plus large : en 1834, pour obtenir la journée maximale de travail de 10 heures; en 1867, pour former la Grande Association; enfin, en 1872, pour obtenir la journée de 9 heures. Toutefois, ces associations ne survivent que quelques

mois, et peu de syndicats passent à travers la crise économique de 1873. À l'époque, les travailleurs se manifestent aussi collectivement en faisant grève (on en compte 137, de 1815 à 1880) et en mettant sur pied des sociétés de secours mutuels, qui versent des prestations en cas de maladie ou de décès. Ces premières organisations, syndicales et autres, grandissent rapidement à partir de 1850, et marquent le développement d'une conscience collective chez les travailleurs, désireux de se protéger contre l'insécurité de la vie urbaine et de civiliser le marché capitaliste du travail, qui les traite comme une marchandise.

Syndicats catholiques

La première menace vient des syndicats nationaux, espérant établir un mouvement qui soit véritablement canadien; ils s'étendent à tout le Canada, mais ne réussissent pas à attirer beaucoup de membres. La plus grande menace pour les syndicats internationaux provient de syndicats catholiques mis sur pied, à partir de 1907, par des membres du clergé, qui lui reprochent de pratiquer un syndicalisme de confrontation et de diffuser des idées « socialistes et anticléricales ». Ces syndicats nés dans divers diocèses du Québec forment une centrale syndicale en 1921 (Confédération des travailleurs catholiques du Canada) et commencent alors à transformer leur pratique syndicale pour l'orienter vers la négociation de bonnes conventions collectives de travail. Cependant, même avec l'appui clérical, ils ne réussissent pas à attirer plus du quart des syndiqués au Québec, la majorité restant fidèle aux syndicats internationaux.

En 1931, les syndicats comptent environ 72 000 membres, ce qui représente 10 % des travailleurs salariés, un pourcentage similaire à celui de l'Ontario. Ce sont surtout des cheminots, des ouvriers de la construction et des travailleurs de métier dans l'industrie manufacturière. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le syndicalisme se répand parmi les travailleurs semi-qualifiés et non qualifiés dans les industries de production de masse comme le textile et la métallurgie. Les syndicats catholiques organisent une portion de ces travailleurs, mais ce sont surtout les syndicats internationaux affiliés à la centrale américaine Congress of Industrial Organizations (CIO) qui font les gains les plus im-

portants.

Pendant les années 1950, les centrales syndicales deviennent un foyer d'opposition au conservatisme du gouvernement de Maurice Duplessis, combattant les lois pour restreindre les droits syndicaux et réclamant un plus grand interventionnisme de l'État dans le domaine social. Leur lutte pave la voie à l'avènement de la Révolution tranquille. Au cours des années 1950, les syndicats internationaux représentent 50 % de l'effectif syndical contre 30 % pour les syndicats catholiques, dont la centrale modifie son nom en 1960 pour celui de « Confédération des syndicats nationaux » (CSN).

Nationalisme

Le nationalisme des trois principales centrales évolue depuis la fin des années 1960 vers un appui à l'indépendance politique du Québec. C'est évident après l'échec de l'Accord du lac Meech, en 1989, alors qu'elles deviennent la principale force sociale derrière le « Oui » au référendum de 1995.

Le syndicalisme est beaucoup moins radical au Québec dans les années 1980 et 1990, mais les syndicats continuent à jouer un rôle majeur pour revendiquer de meilleures conditions pour les travailleurs québécois. Un marché libre est perçu comme la meilleure façon d'encourager la croissance économique de la province. Les syndicats doivent s'adapter à cette nouvelle conscience politico-sociale. Par contre, les politiciens profitent de ce temps de changement pour redéfinir les règles régissant les syndicats et les employés, et pour introduire des mesures comme le Conseil des services essentiels. Ce dernier est mandaté de veiller à ce que la santé et la sécurité de la population générale soient garanties en cas de grève légale.

Malgré la prise de position moins radicale des syndicats québécois dans les décennies récentes, ils maintiennent leurs pressions pour obtenir des réformes sociales. Vers la fin des années 1990, les syndicats manifestent contre les coupures budgétaires dans le secteur public, qui visent à réduire le déficit provincial.

Références bibliographiques

Salah Sakhri (www.alterinfo.net / 04 mai 2014)

www.congresdutravail.ca

www.thecanadianencyclopedia.ca

PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans
le maniement des armes à feu à
autorisation restreinte - **CCSMAFAR**

Pour le tir récréatif ou pour les
emplois qui exigent le port d'arme

Coût : 85 \$
matériel inclus

Tél. : 514 252-3056
Sans frais : 1 888 514-7847

www.fqtir.qc.ca

Fédération ●●●
Québécoise de Tir